

FEUILLE DE ROUTE À VOTRE ARRIVÉE

La liste suivante vous guidera dans les démarches à faire lors de votre arrivée.

Ce pense-bête reprend des informations contenues dans les [fiches d'accueil](#) que vous trouverez sur notre site.

Les premières semaines seront dédiées aux démarches administratives, que vous travailliez ou non. En concertation avec votre employeur, prévoir d'avoir du temps dégagé durant votre période d'installation pour cela.

Certaines démarches ne vous concernent peut-être pas; vérifiez ce qui vous correspond.

-
- ☐ Rencontrer un ou une agente d'immigration du MIFI à l'aéroport (hors COVID) et/ou [s'inscrire au Parcours d'accompagnement du MIFI](#) via votre compte ARRIMA pour être mis en contact avec un agent sur votre nouveau territoire. Voir le [tutoriel](#).
 - ☐ Prendre [rendez-vous avec notre équipe des services d'immigration](#) à Rivière-du-Loup (CLD) : <https://cldriviereduloup.com/immigration> : *Ne pas hésiter à nous avvertir avant de partir. Prévoir ce rendez-vous dans les premiers jours de votre arrivée pour avoir un maximum d'informations et de contacts.*
 - ☐ Faire la demande de NAS (numéro d'assurance sociale) auprès de [Service Canada à Rivière-du-Loup](#). Il peut se demander en [ligne](#), par la poste, ou sur place (directement sur place reste la manière la plus rapide de l'avoir).
 - ☐ Ouvrir un compte en banque/caisse et/ou rencontrer votre conseiller(ère) bancaire pour finaliser l'ouverture de ce compte, si vous l'avez ouvert avant votre départ.
 - ☐ Choisir un forfait de cellulaire (téléphone portable) avec un numéro canadien. Il est rare que l'on vous rappelle si vous avez un numéro étranger. Il se peut que l'on vous demande une carte de crédit pour certains forfaits.
 - ☐ Démarches Santé : S'assurer que vous avez une assurance santé privée pour les premiers jours ou semaines. Si vous y avez le droit, faire la demande d'inscription à la RAMQ qui donne droit aux services couverts par le régime public, assurance maladie : <https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurance-maladie/inscrire>
Avoir demandé au préalable le formulaire de votre caisse d'assurance dans votre pays, si cela s'applique. Lire la fiche « [Se faire soigner](#) ».
 - ☐ [Faire changer son permis de conduire ou le repasser](#) auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). En fonction de votre pays d'origine, cela pourrait prendre plus ou moins longtemps.

FEUILLE DE ROUTE À VOTRE ARRIVÉE

- ☐ Rechercher un logement ou prendre possession de celui que vous avez trouvé. Au-delà de la fiche « [Habitation](#) », vous pouvez aussi nous consulter pour une liste de propriétaires ou groupes Facebook pour des annonces.
- ☐ Louer ou acheter une voiture.
- ☐ Souscrire à des assurances pour le logement et la voiture.
- ☐ Si besoin, [vous pouvez aussi vous inscrire en francisation](#) (en entreprise ou en classe). Vous pouvez directement vous inscrire sur la plateforme Francisation Québec ([tutoriels](#)) mais il est important de [prévenir le centre de formation à Rivière-du-Loup](#), de votre souhait pour prévoir des places.
- ☐ [Inscrire les enfants à l'école et à la garderie scolaire](#). Trouver un système de garde pour les enfants en bas âge si besoin.
- ☐ S'inscrire au : [budget en ligne](#) de l'ACEF du Grand-Portage pour évaluer vos besoins financiers des premières semaines/ mois : (*logement, alimentation, transport, etc.*) et pour *prévoir un fond d'urgence afin de couvrir les imprévus*.
- ☐ Rechercher des activités pour toute la famille (sportives, culturelles, loisirs, bénévolat, etc.) pour rapidement se faire un ou des réseaux de contacts puis d'ami.e.s.
- ☐ Garder des traces de vos nouveaux codes : vous allez avoir de nombreux comptes en ligne à ouvrir; trouver des systèmes pour vous rappeler de vos codes ou les conserver.

Pour de l'information supplémentaire, communiquez avec le Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup

Adresse

310, rue Saint-Pierre, local RC-01
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3
418 862-1823

Heures d'ouverture des bureaux

Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30
Le vendredi de 8 h 30 à 12 h



Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

****Document produit en 2021, mis à jour en 2024****